

Compte-rendu

du Conseil Municipal du 4 septembre 2020

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

L'an deux mille vingt et le quatre du mois de septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal d'Amondans, régulièrement convoqué le 31 août 2020 par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en Mairie d'Amondans.

Étaient présents : MONNET Serge, LAMY Robert, MOUREY-PETIT Delphine, NICOLET Cédric, SCHNEITER Pascale.
Excusés : JUSTE Hubert, MILLE Daniel.

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil a désigné M. Cédric NICOLET secrétaire de séance.

COMPTE RENDU DES DÉLÉGUÉS INTERCOMMUNAUX

CCLL – 16/07/2020 (Serge MONNET)

Élection du président et des vice-présidents de la CCLL :

Président : Jean-Claude GRENIER
1ère Vice-Présidente : Sarah FAIVRE
2ème Vice-Président : Philippe MARECHAL
3ème Vice-Président : Philippe BOUQUET
4ème Vice-Présidente : Isabelle GUILLAME
5ème Vice-Président : Vincent MARGUET
6ème Vice-Président : Maxime GROSHENRY
7ème Vice-Présidente : Nathalie VAN DE WOESTYNE
8ème Vice-Président : Jean-Claude STADELMANN

CCLL – 28/07/2020 (Hubert JUSTE)

Désignation et élections des représentants de la CCLL auprès des divers organismes et établissements :

Office de tourisme : BOUQUET Philippe (Malbrans), CRETIN Emmanuel (Nans Sous Ste Anne), DEBRAY Michel (Crouzet Migette), DONEY Jean-Marie (Cléron), FAILLENET Maryse (Arc & Senans), FAIVRE PIERRET Christophe (Tarcenay), JOUVIN Christophe (Ornans), KOWAL BONDY Nathalie (Quingey), LABERTERIE Patricia (Ornans), LAITHIER Didier (Merey sous Montrond), LAITHIER Sébastien (Ornans), MAIRE DU POSET Thierry (Rennes sur Loue), MARECHAL Philippe (Amancey), PAQUIEZ Patricia (Goux sous Landet), PRILLARD Angèle (Montrond le Château), VERMOT DESROCHES Gérard (Cademene)

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) : AYMONIN Guillaume (Epeugney), BOURNEZ Estelle (Ornans), BROCARD Laurent (Scey Maisières), CHOPARD Félix (Chassagne St Denis), DORDOR Vanessa (Ornans), GROLEAU Colette (Ornans), GUILLAME Isabelle (Ornans), KOWAL BONDY Nathalie (Quingey)

MARPA Pays de Courbet: ARNOUX Fabienne (Cademène), BONSIGNOUR Laetitia (Eternoz), BOURNEZ Estelle (Ornans), DORDOR Vanessa (Ornans), GROLEAU Colette (Ornans), GROSHENRY Maxime (Tarcenay), JEANNEY Christine (Ornans)

MARPA Amancey : MILLE Gaetan (Amancey)

Maison de santé Amancey : MARECHAL Philippe (Amancey)

ARS : GRENIER Jean-Claude (L'Hôpital du Grosbois)

Conseil surveillance éts santé Quingey : DUGOURD Pascal (Fourg), KOWAL BONDY Nathalie (Quingey), MARECHAL Philippe (Amancey)

Mission Locale : FESSELIER Catherine (Ornans)

CNAS : AYMONIN Guillaume (Epeugney)

EMIPO : JEANNEY Christine (Ornans), LABERTERIE Patricia (Ornans), VAN DE WOESTYNE Nathalie (Déservillers)

SYBERT : CHOPARD Félix (Chassagne St Denis), COULET Gérard (Ornans), CRETIN Emmanuel (Nans sous ste Anne), GARNIER Christophe (Eternoz), MESNIER Christian (Chouzelot), MONNIER Alain (Rurey), NICOLET Mickaël (Malans), PRILLARD Angèle (Montrond LC), STADELMANN Jean-Claude (Charnay)

GAL : BOUQUET Philippe (Malbrans), CRETIN Emmanuel (Nans sous st Anne), FAIVRE Sarah (Quingey), GARNIER Christophe (Eternoz), GRENIER Jean-Claude (Hôpital du Grosbois), MARECHAL Philippe (Amancey), MOUGIN Gérard (Trépot), MOUGIN Yves (Bartherans), VAN DE WOESTYNE Nathalie (Déservillers)

AER : MARECHAL Philippe (Amancey)

EPF : LIEVREMONT Jean-Michel (Lods), PIERRET Boris (Ornans)

SYDED : FAIVRE Sarah (Quingey), GAMELON Yves (Vuillafans)

SYDED – commission énergie : CHOPARD Félix (Chassagne St Denis)

AUDAB (Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté) : PIERRET Boris (Ornans)

Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit : MARECHAL Philippe (Amancey)

COPIL P@C/CàP (Département) : GRENIER Jean-Claude (L'Hôpital du Grosbois), FAIVRE Sarah (Quingey), CRETIN Emmanuel (Nans sous Ste Anne), GARNIER Christophe (Eternoz), GUILLAME Isabelle (Ornans), LEGAIN Marie-Christine (Rouhe), MARECHAL Philippe (Amancey)

EPAGE : BREUILLOT Laurence (Chenecey Buillon), CURIE Claude (Vuillafans), GRENIER Jean-Claude (L'Hôpital du Grosbois), JACQUOT Marc (Quingey), JOUVIN Christophe (Ornans), MONNIER Alain (Rurey)

Commission locale EAU : HUOT MARCHAND Bernard (Montgesoye), MARGUET Vincent (Montmahoux), BARBET Henri (Brères)

Commission d'Appel d'Offre : GROSHENRY Maxime, LEGAIN Marie-christine, MARECHAL Philippe, MARGUET Vincent, STADELMANN Jean-Claude

Commission Délégation de Service Public : BOUQUET Philippe, GUILLAME Isabelle, GROSHENRY Maxime, MARGUET Vincent, FAIVRE Sarah

Indemnités : Le conseil communautaire valide un montant d'indemnité de fonction de 67,5 % pour le président et 24,73 % pour les vices présidents, soit au total 152 500 € brut par an (total inférieur aux précédentes indemnités).

Comptes de gestion / Comptes administratifs : Le conseil communautaire a approuvé les comptes de gestion et comptes administratifs 2019. Les comptes administratifs sont les suivants :

Compte Administratif	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Général	8 115 790 €	9 542 038 €	2 978 489 €	2 052 425 €
Chaufferie bois	231 014 €	184 722 €	71 790 €	58 714 €
Maison de santé	114 603 €	102 909 €	79 692 €	104 998 €
Ordures ménagères	2 667 087 €	2 661 583 €	78 315 €	68 766 €
SPANC	66 522 €	85 894 €	0 €	0 €
ZAE L'Hopital	353 118 €	353 118 €	248 620 €	289 363 €
ZAE Lavans-Pessans	581 404 €	581 404 €	422 021 €	120 771 €
ZAE Amancey	1 978 €	1 978 €	1 978 €	0 €

Décisions Budgétaires Modificatives: Le conseil communautaire a validé plusieurs décisions modificatives permettant d'ajuster les montants qui n'étaient pas encore connus lors du vote initial du budget primitif ainsi que les dépenses suivantes :

- subvention de 50 000 € au fond de solidarité territoriale pour les entreprises touchées par la COVID 19
- achat de masques SIS 150 865 €
- achat de masques Région 21 670 €
- achats de visières Guillin 1 920 €

et les recettes suivantes :

- subvention état achats de masques : 55 000 €
- remboursement des masques et visières par les communes : 90 000 €

Personnel : Le conseil communautaire valide le nouveau tableau des effectifs (48 employés)

Développement économique : Le conseil communautaire valide l'instauration d'un dégrèvement exceptionnel de la CFE afin d'aider les entreprises impactées par la crise sanitaire. Le conseil communautaire valide la participation de la CCLL à hauteur de 2 € par habitant au Pacte régional des territoires permettant d'effectuer des subventions abondées par la région et la banque des territoires et des avances aux entreprises remboursables à taux 0.

SIVU RPI – 02/09/2020 (Delphine MOUREY-PETIT)

Élection du bureau du SIVU :

Président : Philippe MARECHAL

Vice-Président : Serge MONNET

membres du bureau : Laëtitia BONSIGNOUR, Vincent MARGUET

Le syndicat valide le paiement des heures complémentaires pour les remplacements de personnels.

Extension de l'école : Le syndicat valide le plan de financement ajusté avec les montants réels des marchés (Total dépenses : 1432 995 € TTC – Subventions : 1 167 599 € - diminution de 150 000 € du montant du prêt à 15 ans, souscription d'un prêt de 400 000 € à 18 mois en attente des versements FCTVA et subventions). Le conseil valide les devis présentés: Test d'étanchéité 714 + 1080 €, Alarme : 2282 €, Plan d'évacuation : 692 €, Extincteurs : 283 €, achats de mobilier pour équiper les nouvelles classes : 6935 € + 2222 €, brises soleil orientables 1644 €

CCLL – Communication du rapport d'activité

Conformément à l'article L5211-39 du CGCT, le maire transmet aux conseillers municipaux le rapport d'activité 2018-2019 communiqué par le Président de la CCLL. Le rapport peut être consulté en mairie.

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

COMPOSITION DE LA CCID

Les commissaires désignés par la DGFIP pour la Commission Communale des Impôts Directs sont :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
M. JUSTE Hubert, M. LAMY Robert, Mme MOUREY-PETIT Delphine M. NICOLET Cédric, Mme SCHNEITER Pascale, M. MILLE Daniel.	M. RONCET Jean-François, M. GRANJEAN Noël, M. NICOLLE Michel, M. RONCET Bertrand, Mme CHILLARON-PEREZ Sylviane, Mme BARSANTI Sylvie

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre poursuit son cours. 100 des lignes ont été tirées sur notre secteur, et les techniciens effectuent désormais les tests (vérification de chacune des lignes). Il n'y a pas encore de date de livraison à ce jour.

CONVENTION SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques encadre les conditions d'interventions des départements en faveur des communes rurales pour l'assistance technique dans les domaines de l'assainissement et de l'eau potable.

Dans le département du Doubs, cette aide est assurée par le SATE (Service départemental d'Assistance Technique dans le domaine de l'Eau) dans les conditions suivantes :

- 0,30 € par habitant et par an pour l'assainissement collectif,
- 0,15 € par habitant et par an pour la ressource en eau.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, la commune doit en faire la demande expresse et signer avec le département une convention d'un an reconductible deux fois un an, qui précise la nature des prestations effectuées par le SATE, notamment pour l'assainissement une visite annuelle pour faire un état du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages, comprenant éventuellement une analyse des effluents, des conseils pour améliorer les performances d'épuration, un rapport de synthèse annuel, la saisie des données sur le portail internet, et pour la protection de la ressource en eau, l'assistance au suivi de la mise en œuvre des mesures de protection des captages.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Prend acte des modalités d'intervention du département en matière d'assistance technique dans le domaine de l'eau, et qui résultent de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006,
- Décide de solliciter, à compter de 2020, l'assistance technique du Département du Doubs dans les domaines de l'assainissement collectif et eau potable.
- Décide d'inscrire au budget 2020 une enveloppe de 50 € au titre de la rémunération du Service Départemental d'Assistance Technique,
- Autorise M le Maire à signer, au nom de la commune, la convention à intervenir avec le Département au titre de l'assistance technique dans le domaine de l'eau.

Votants : 5 pour 0 contre 0 abstention.

DEVIS MESURE DÉBIT PRESSION DES POTEAUX INCENDIES

La mesure du débit pression des bornes incendie doit être réalisée tous les 3 ans (la dernière mesure remonte à octobre 2016). 2 devis ont été réalisés pour la réalisation des mesures sur les 3 poteaux :

- société Bedrich Hydrants : 705 € HT

- société Gaz & Eaux : 120 € HT

Le conseil municipal valide l'offre de la société gaz & Eaux.

Votants : 5 pour 0 contre 0 abstention.

QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS

Le conseil municipal autorise Grégory HAYE a installer 4 ruches sur des parcelles communales du côté des Epesses.

L'ONF sera contactée pour organiser l'affouage et voir ce qu'il faut faire avec les épicéas atteints par les scolytes et les frênes malades.

Le prochain conseil municipal se tiendra le 2 octobre 2020.